

# **SCÈNES DE CRIMES**

**LA PHOTOGRAPHIE POLICIÈRE,  
TÉMOIN DE L'ENQUÊTE JUDICIAIRE**

**Laurence Druez et Xavier Rousseaux**

***Racine***

# SOMMAIRE

## 6 PRÉFACE

Anne Gruwez, juge d'instruction honoraire, et Mathilde Castadot

## 10 INTRODUCTION

## 12 LA GENÈSE D'UN PROJET

la collection photographique de la Police technique et scientifique de Liège,  
de la collecte à la valorisation

Laurence Druetz et Xavier Rousseaux

## 32 PREMIÈRE PARTIE

### LA PHOTOGRAPHIE, MOTEUR DE LA POLICE SCIENTIFIQUE DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

34 *Les premiers clichés de détenus seraient-ils bruxellois ?*

## 36 DU TERRAIN AU LABORATOIRE

le policier scientifique face au crime

Interview du commissaire Pierre Simon, chef du service de Police technique  
et scientifique de la Police Judiciaire Fédérale de Liège

Clémence Delacour

58 *Les précurseurs de la criminologie et leurs laboratoires*

## 60 UNE HISTOIRE DE LA POLICE SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE

photographie d'identification et laboratoires de police judiciaire (1830-1999)

Xavier Rousseaux, David Somer et François Welter

96 *La diffusion de l'identification anthropométrique*

## 98 LA PHOTOGRAPHIE JUDICIAIRE

contextualisation historique et analyse technique

au regard du fonds photographique de la Police judiciaire de Liège

Adeline Rossion et Charlotte Doyen

130 *Figures belges de la Police scientifique*

- 132 LES GRANDES TENDANCES DE LA JUSTICE CRIMINELLE**  
aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans la province de Liège  
**Bernard Wilkin**
- 146 DEUXIÈME PARTIE**  
**LES CLICHÉS DE LA POLICE JUDICIAIRE :**  
**TRACES DU PASSÉ, MIROIRS DU PRÉSENT**
- 148 SOUS L'ŒIL DU MÉDECIN LÉGISTE**  
une enquête criminelle au XX<sup>e</sup> siècle  
**Philippe Boxho**
- 172 JUSTICE ET PHOTOGRAPHIE**  
une source pour l'histoire de la violence en temps de guerre ?  
**Chantal Kesteloot**
- 196 AOÛT 1943 AU PAYS DE LIÈGE**  
des « scènes de crime » entre terreur politique et vengeance crapuleuse...  
**Alain Colignon**
- 216 ÉPREUVES DU QUOTIDIEN**  
photographies et théâtres du crime dans la juridiction de Liège  
**Manuel Charpy**
- 250 SCÈNES DE CRIMES, SCÈNES DE VILLE**  
le théâtre des désordres urbains  
**Laurent Brück**
- 276 ARCHIVER LES TÔLES FROISSÉES**  
carrefour de Noville-en-Hesbaye, 14 juillet 1927, 11h30  
**Philippe Artières**
- 292 NOTES**
- 300 CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**
- 301 LES AUTEURS**
- 302 REMERCIEMENTS**

# PRÉFACE

Anne Gruwez, juge d'instruction honoraire,  
et Mathilde Castadot

**J**e ne suis pas psychopathe, et pourtant... Je ne déteste pas la vision d'une scène de crime. Là, tout est joué. C'est une nature morte, une équation à résoudre : qui est qui pour que la rencontre fût mortelle ? C'est le service du juge que de l'éclairer et le LPTS, les femmes et hommes du Labo sont un des piliers de ce devoir de Justice qui doit être rendu. Je ne pourrais cependant pas être un des leurs, à prendre les plaies de souffrance ou de mort, sous leur meilleur angle. Ou encore, passer des heures dans la boue d'un sous-bois ou dans un appartement où le sol doit avoir été lavé à la vinasse, pour prélever tout élément relevant et le classer. Ou même, photographier l'autopsie de Corinne, bébé Softenon en mai 1962 à Liège voire la reconstitution de ce décès. Là où l'art de guérir a conduit à la désolation.

Le Labo, c'est quoi ? C'est cet office de première ligne sur lequel on compte pour découvrir tous les indices qui assoiront l'enquête, lui donneront son socle ; ce sont les faits et un fait, a-t-on coutume de dire, est plus fort qu'un lord-maire. Oh, vous verrez en lisant plus loin, que cet office a été plus artisanal qu'aujourd'hui. Mais de tout temps, il lui a fallu ouvrir l'œil et le bon ! Parce qu'une chose est de savoir que tout être humain, animal voire végétal, laisse la marque de son passage, autre chose est de savoir où la trouver. Là, il y a la part du travail des enquêteurs. Le « roi de la pizza » avait disparu, volatilisé, introuvable même la plus petite partie de son corps. De longues recherches policières ont permis de croire qu'il avait été tué chez lui, quoiqu'aucun signe tangible. C'est le Labo qui a objectivé le fait après avoir passé l'appartement au peigne fin : sur son divan. Les lieux étaient impeccables et nettoyés à la brosse à dents mais la brosse n'avait pas pu éliminer les traces infimes et imperceptibles de sang, qui imprégnaient les pauvres coutures du canapé.

Quelques temps après mon arrivée à l'instruction en 1993, meurtre au 3<sup>e</sup> étage, un homme des pays de l'Est au crâne fracassé et une douzaine d'œufs dans une poêle à frire, la pièce à côté. Autour du corps, trois ou quatre policiers qui surveillaient en fumant; pour éviter, je suppose que le mort ne change de position... rien ne devait bouger, sauf que, les mégots policiers étaient écrasés dans le cendrier, en même place que ceux de ceux qui habitaient là ou qui avaient tué là!!! Le périmètre de sécurité n'était pas encore imposé et, c'est très humain, n'est-ce pas, tout le monde veut jeter un coup d'œil sur le drame. Alors, on se relaie pour contrôler en fumant! Hélas, on ne savait pas encore quels développements allait connaître la science de l'ADN, l'empreinte génétique ! Les opérateurs du Labo, eux, savent bien que tout indice doit être préservé même non analysable tout de suite, parce que, demain... C'est ce qui a valu sa lourde condamnation à un jeune homme deux ans après le crime commis de Madame Chapeau, une bête empreinte digitale sur un chambranle, inexploitable alors mais de nouvelles techniques avaient été mises en chantier ! C'est bien cela qui a valu sa perpétuité à l'homme qui petit à petit supprimait sa belle-famille, 1985, 1987, 1992, en saupoudrant ses assassinats de lettres anonymes, timbrées de sa salive... En 1999, les procédés d'identification de l'ADN avaient considérablement évolué. Là, un seul regret, il est mort et je n'ai jamais su son mobile. Parce que hélas, la science forensique peut vous dire qui, mais pas pourquoi.

Jusqu'en 2003, le Labo était principalement concentré au bout du couloir des juges d'instruction, services annexes dispersés; ce ne devait pas être facile pour eux c'est vrai mais à cette époque où on focalisait sur l'usage de la drogue qui était la cause de beaucoup d'atteintes aux biens, les «12/60» comme on les appelait, c'était bien

pratique. Le suspect dans les caves, urine dans un petit pot qui monte au Labo et réponse de consommation deux heures plus tard, c'est-à-dire encore dans les temps de privation de liberté. C'est marrant, maintenant, on s'en fout : consomme qui veut et vole qui peut, du moment qu'on n'en fait pas un business. J'ai gardé de ce Labo des bacs en émail qui servaient au développement des photos.

La photographie, pour moi, l'art roi du Labo, qui a valu sa relaxe immédiate à cet homme qui avait tué son concurrent, tous deux amoureux de la même femme. Elle n'assiste pas à la scène qui fait entrer en cassant la porte, son amant officiel chez son amant officieux lequel recule jusque dans un coin de la pièce où il se saisit d'un couteau et frappe d'un seul coup mortel, l'amant officiel qui arrive sur lui, le poing prêt à l'écraser. La scène est reconstituée avec l'amant officieux, réputé le tueur et un homme de même gabarit que l'amant officiel qui lui, était mort. Les photos de l'homme du Labo sont saisissantes : David contre Goliath, le nain contre le géant, seule la photographie pouvait rendre ce tableau de « légitime défense »...

Certaines photographies relèvent de la poésie. Je me souviens : un cadavre à la figure massacrée et au corps brisé, sur les encombrants d'un coin de rue, des traces de sang qui mènent à une maison d'angle complètement dans le noir, la brigade anti-agression qui intervient pour sécuriser les lieux, l'escalier commun sur l'arête, les hommes en noir, cagoulés et arme au poing qui montent un à un et à intervalle régulier les marches éclairées de vieux plafonniers à la couleur jaunie. Leur image noire sur fond jaune dans cette maison plongée dans l'obscurité d'un soir d'hiver, pourrait-elle être une planche d'Edgar P. Jacobs ?

Une chose m'a souvent étonnée : que la victime soit le grand absent du procès qui vise à faire la lumière sur son décès. Je crois avoir été une des premières à prendre soin de faire présenter en début de rapport, une photographie de cette victime dont on ne voit souvent que des restes sanguinolents, cherchée vivante dans les scènes de sa vie quotidienne. De qui parle-t-on ? Ce sont les images du Labo qui nous le disent.

Mais, la photo d'un mort présente aussi toute son importance quand il s'agit de l'identifier, quand son ADN ne parle pas, quand ses empreintes sont pourries. Un SDF, demi-vieux, qui se soulageait dans les étangs d'Ixelles sous le nom de « Johny », était tombé dedans, face la première et, alcool aidant, s'y était noyé. Qui était-ce? On a photographié sa figure, il portait la barbe et je le dis tout net, on n'a pas pensé la raser. Appel à témoin, quelqu'une intervient: s'il porte un grain de beauté au-dessus de la lèvre supérieure droite, c'est le mari qui m'a quittée il y a 20 ans!!! L'histoire se termine bien, du moins pour moi, c'était lui. Le Labo a réussi à reconstituer au silicone ses empreintes digitales racrapotées par le séjour dans l'eau et l'Office des Étrangers a retrouvé (oui, oui) un très ancien dossier le concernant.

Mon dernier coup de chapeau est donc pour le travail du Labo. Bagarre au couteau, un n'est plus là pour la raconter, l'autre explique la scène dans un langage plus que perturbé. Il va falloir débrouiller autrement ce qui s'est passé, qui a menacé qui... Sur la lame du couteau, une empreinte ensanglantée dont le recollement minutieux a permis de reconstituer le geste du suspect qui semblait bien avoir écarté cette lame de couteau dirigée vers lui. « Élémentaire, mon cher Watson »!

Vous le sentez peut-être, le sujet du Laboratoire de Police Technique et Scientifique me passionne mais je dois vous laisser poursuivre votre lecture par ces pages qui éveillent en moi tant de souvenirs. Qu'il me soit pourtant permis de terminer en évoquant certaines lignes de bus à Bruxelles, le 61 p.ex., dont les arrêts sont pour moi des faits marquants: l'immolé de Botanique, la fusillade de Hauwaert, la dame de Steurs, le coup de feu de Van Hasselt, un de mes premiers morts à Noyer, ... Juste que ce ne sont plus les mêmes vues aujourd'hui. Mais tout cela nous est rendu à Liège grâce aux intervenants qui suivent!



24-11-23

75

Portrait  
de Mani Rosa Wairs,  
24 novembre 1923.

# INTRODUCTION



# LA GENÈSE D'UN PROJET

## la collection photographique de la Police technique et scientifique de Liège, de la collecte à la valorisation

Laurence Druetz  
et Xavier Rousseaux

**L**e 1<sup>er</sup> avril 2019, une partie importante de la collection photographique du laboratoire de la Police judiciaire de Liège ou « Police technique et scientifique (PTS) » était transférée – avec le soutien logistique de l'équipe du projet « Archives locales de Wallonie » – aux Archives de l'État à Liège, conformément à la loi sur les archives du 24 juin 1955 (art. 1<sup>er</sup>) et son arrêté d'exécution du 12 décembre 1957, modifiés par la loi du 6 mai 2009 portant des dispositions diverses, qui ordonne le versement aux Archives de l'État des archives des administrations de l'État de plus de 30 ans.

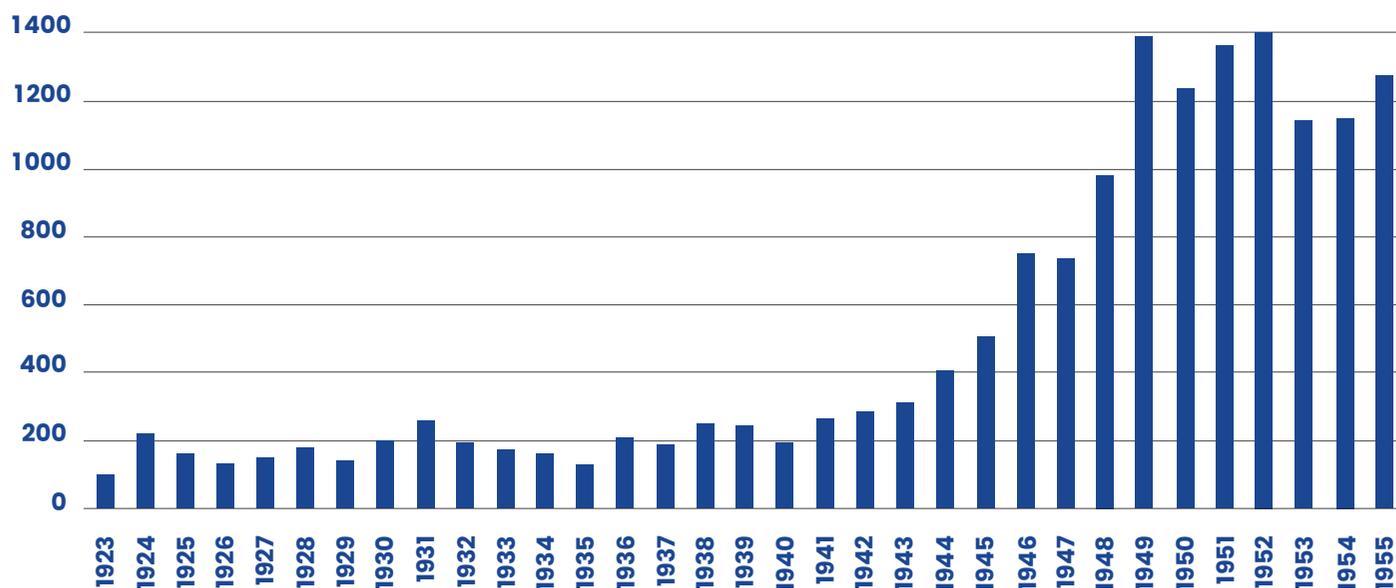
Grâce au sens aiguisé de la conservation, à la passion de son métier et à la diligence du premier commissaire de police Pierre Simon, chef du service de Police technique et scientifique de la Police Judiciaire Fédérale pour l'arrondissement de Liège (PJF Liège), ainsi qu'à l'excellente collaboration mise en place entre nos services respectifs, ce déménagement, organisé cinq mois seulement après une première visite réalisée le 31 octobre 2018 dans ses locaux situés alors dans l'ancien palais des princes-évêques – déplacés depuis dans un bâtiment plus adapté à Vottem –, assurait la sauvegarde de 75 années de travail d'enquête forensique effectué lors de descentes policières sur des lieux de crime, de délit ou d'accident.

L'intérêt immédiat porté par des chercheurs universitaires a confirmé l'importance de la découverte et de la collecte réalisée par les Archives de l'État à Liège.

**1. La collection photographique dans les locaux du laboratoire de Liège avant son transfert aux Archives de l'État, octobre 2018.**

Si une opération similaire était alors menée par les Archives de l'État à Anvers<sup>1</sup>, la collection photographique de Liège demeure exceptionnelle en Belgique, bien que le laboratoire qui en est le producteur n'en soit que le deuxième plus ancien du pays, celui de Bruxelles, reconnu officiellement

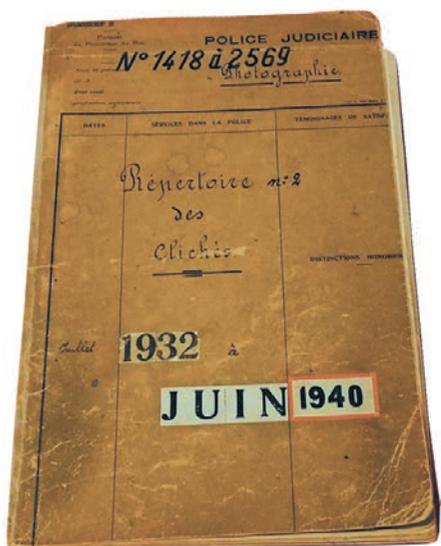
## 2. Commandes de clichés au laboratoire de la police judiciaire.



quelques mois auparavant, lui étant largement antérieur<sup>2</sup>. Exceptionnelle tout d'abord par son ampleur chronologique et matérielle: continue depuis le 12 mai 1923 – date des plus anciens clichés –, elle compte jusqu'à la fin de 1988 plus de 100 000 unités (ill. 1).

Exceptionnelle ensuite, par le champ géographique couvert, celui de la Cour d'Appel de Liège, soit les provinces de Liège, de Namur, de Luxembourg et jusqu'en 1972, de Limbourg, même s'il apparaît que la ville de Liège et son arrondissement judiciaire sont majoritairement représentés pour des raisons qui peuvent être multiples: difficulté et coût des déplacements et du transport d'un matériel photographique encombrant, manque de personnel pour couvrir un territoire aussi vaste, création d'un laboratoire à Namur en 1943<sup>3</sup>, etc (ill. 2).

Par ailleurs, l'intérêt de cette collection est majoré par l'existence de répertoires manuscrits tenus à jour par le laboratoire au fil de ses interventions (ill. 3), auxquels renvoient les cotes inscrites sur les clichés. Ces inventaires nous procurent, selon une structure invariable au fil de la chronologie, des métadonnées qui donnent du sens aux images: l'autorité qui en a commandé la réalisation, la date des prises de vue, une description plus ou moins précise, mais non standardisée (un fait – délit, crime ou encore sinistre – ou une opération réalisée dans le cadre de l'enquête, des noms



3. Un des trois premiers répertoires de la collection photographique de la PTS de Liège, 1923.

#### 4. Extrait du répertoire mentionnant la libération de Liège en septembre 1944.

PROCEUR	DATE	OBJET	FORMAT	TIRAGES	REMARQUES
Procureur du Roi	26	Photographie du cadavre d'un enfant mecon-nu, Melire des pays de la Meuse à Chervatte, lieu dit Sartay... Identifié: Rouzel, Roger.	6 1/2 x 9/16	1	3734
Com. en chef	28	Empre. dig. Rouckers, Joseph, né à Breda, le 30-12-95.	9 x 12 / 1/2	1	3735
Procureur du Roi	30	Vol Faust, Victor à Bois-de-Breux. Reprod. em- preintes de comp. Bodson, Alphonse et Bodson, Thérèse.	9 x 12 / 2/8	2	3736
<b>SEPTEMBRE</b>					
Com. en chef	2	Reproduction empre. dig. Celens, Jean, né à Longue, le 6-8-93.	9 x 12 / 1/8	1	3737
		<i>sub Dans l'attente fiévreuse de la libération.</i>			
	7	<i>Départ des boches - crimes boches au Cadran, à Fontainebleau, place Hocheporte, etc. Incendie des bu- reaux des T.T.</i>			
	8	<i>Nuit du 7 au 8: Entrée à Liège de nos libérateurs américains.</i>			

de personnes, un lieu), le nombre de photographies réalisées, leur format, parfois le nombre de tirages et/ou d'agrandissements. De temps en temps, des repères événementiels, apportant une touche de subjectivité dans la tenue rigoureuse de l'agenda des prises de vues, viennent rompre la succession des dates: le 10 mai 1940, une ligne note « Les boches envahissent la Belgique ». Aux entrées du 3 au 6 septembre 1944, il est noté « Dans l'attente fiévreuse [sic] de la libération », puis le 7 septembre « Départ des boches – Crimes boches au Cadran, à Fontainebleau, place Hocheporte, etc. Incendie des bureaux des T.T. », le 8 « Nuit du 7 au 8: Entrée à Liège de nos libérateurs américains » et le 8 mai 45 « Capitulation inconditionnelle des boches » (ill. 4).

Enfin, on est frappé, dès le début de la collection, par la diversité des sujets photographiés et des thématiques: si les tout premiers clichés consistent en des portraits individuels – des reproductions, puis des photographies signalétiques directes (ill. 5, 6a, 6b) –, vraisemblablement de suspects, parfois d'agents judiciaires ou de magistrats, des groupes (du « comité de grève » et d' « activistes ») font leur apparition dans la collection dès le 12 mai 1923 (ill. 7); la première empreinte digitale dans le cadre d'un vol à Sauheid est datée du 6 août 1923 (voir contribution de Clémence Delacour, ill. 3, p. 52) et le premier état des lieux consécutif à un accident d'automobile à Barvaux – vue de la route, de ses abords et du véhicule endommagé – du

25 août de la même année (ill. 8a, 8b). Les individus photographiés ne sont pas seulement des suspects, mais aussi de nombreuses victimes de mort violente, que ce soit à la morgue – la première est datée du 25 septembre 1923 (ill. 9) –, sur une table d'autopsie – éventuellement incisés – ou, s'ils ne se sont pas suicidés, sur les lieux de leur homicide, parfois même dans leur lit, comme un certain Nestor Delhaize retrouvé égorgé à son domicile de Sclessin le matin du 30 novembre 1924<sup>4</sup>: à cette occasion, on découvre le premier état des lieux de ce type complet étalé sur cinq semaines – de la date précédemment citée de la macabre découverte au 8 janvier 1925 – avec des vues du corps, de la chambre à coucher, d'empreintes digitales et de la façade de l'habitation.

Au-delà de la violence qu'elles expriment, les scènes de crimes, abondantes et souvent saisissantes, nous immergent, par leur réalisme, dans l'intimité des individus. Si certaines de ces images parlent déjà d'elles-mêmes, les articles de presse de l'époque permettent de les contextualiser et lorsque des tirages sont conservés dans les dossiers d'assises quand ces affaires débouchent sur un procès – c'est le cas pour Liège –, il devient possible, grâce aux procès-verbaux d'interrogatoires du suspect, aux témoignages, plans et croquis de la scène ou encore rapports du médecin légiste, de retracer avec précision le déroulement et la chronologie des faits, d'en découvrir le mobile, la personnalité de l'auteur et de la victime, le lien éventuel qui les unissait, d'en comprendre les circonstances, d'en palper presque l'atmosphère. Les intérieurs – domestiques, publics ou, occasionnellement, industriels – ne se limitent pas à des scènes d'homicides, mais peuvent, quoique plus rarement, avoir été le théâtre d'attentats – comme

## **Une victime célèbre : Julien Lahaut**

Si la plupart des victimes, même identifiées, sortent à peine de l'anonymat, certaines s'en démarquent comme Julien Lahaut, député et président du Parti communiste belge, figure emblématique du combat social en Belgique, réputé – à tort – pour avoir crié « Vive la république » à l'issue de la prestation de serment du prince Baudouin le 11 août 1950 et abattu à son domicile de Seraing sept jours plus tard par un commando armé, sans que le lien entre ces deux faits ait jamais été établi. Cet assassinat politique – l'unique en Belgique avant celui du ministre d'État et bourgmestre de Flémalle André Cools sur un parking du quartier de Cointe à Liège le 18 juillet 1991 – a donné lieu à 17 photographies du corps de la victime sur le pas de la porte de son domicile, de son autopsie et de l'intérieur de son habitation.

5. La photographie cotée n° 1 de la collection : reproduction du portrait de Giovanni Bertrand, communiste, 16 juillet 1923.



6a, 6b. Portraits de face et de profil de Félix Lempereur, 6 octobre 1923.



7. Groupe d'activistes, 12 mai 1923.

**8a, 8b. État des lieux consécutif à un accident d'automobile à Barvaux (la route et le véhicule endommagé devant l'atelier de réparation), 25 août 1923.**



celui contre le consulat d'Italie à Liège le 22 août 1928 (ill. 10) –, d'explosions, d'incendies accidentels ou criminels – comme celui de la salle de spectacle « Trocadéro » rue Lulay à Liège le 8 juin 1926 (ill. 11) –, de cambriolages ou accueillir des reconstitutions au cours desquelles les suspects ou les coupables sont amenés à reproduire sur des figurants – éventuellement des policiers – les gestes fatals (ill. 12).

Ces reconstitutions peuvent aussi se dérouler sur la voie publique, en présence de badauds, spectateurs tenus à distance par les forces de l'ordre, sans compter que cette même voie publique, lorsqu'elle devient lieu d'accident ou de collision – d'automobiles, de tramways, de vélos, de piétons – ou encore d'émeutes ou de manifestations, nous donne à voir des paysages urbains et ruraux, qui ont parfois connu d'importantes évolutions ou transformations depuis et lorsqu'il n'en existe aucune autre représentation, ces photographies constituent des sources particulièrement précieuses.

Parmi les autres sujets représentés, des pièces à conviction, des objets volés (bijoux, statuettes, montres, tableaux, tapis) ou utilisés de manière délictueuse, par exemple pour commettre des effractions ou percer des coffres-forts (ill. 14), des projectiles (douilles, cartouches), des armes, des vêtements, mais encore des croquis, parfois des documents écrits, tel le testament rédigé en novembre 1935 par une victime de la veuve Marie Becker, célèbre empoisonneuse liégeoise (ill. 13).

9. Le premier cadavre anonyme  
photographié à la morgue,  
25 septembre 1923.



25-9-23

32

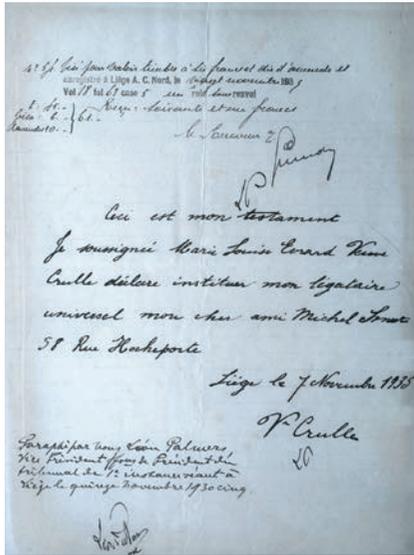
**10. Attentat contre le consulat d'Italie, place Maghin à Liège, 22 août 1928.**



**11. Incendie criminel contre le théâtre « Le Trocadéro » à Liège, 8 juin 1926.**



**12. Reconstitution du meurtre commis sur Jean Moureau, rue des Lilas n° 3 à Ougrée, 14 octobre 1938.**



**13. Testament de la veuve Crulle, une victime de l'empoisonneuse liégéoise Marie Becker, 3 novembre 1936.**



**14. Matériel de cambriolage retrouvé sur les lieux du vol au coffre-fort de la chocolaterie Clovis à Pepinster, 28 mars 1936.**

Parce que les techniciens du laboratoire ont besoin de s'exercer ou de tester les appareils (Naert en 1939, Agfa en 1944, Voigtlander Superb, Rolleiflex, Super Ikonta, Plaubel Makina II en 1947, Agfa Isolar en 1948, Agfa Solinar, Lhagee en 1952 ou encore Linhof en 1953), les objectifs, les flashes et autres lampes – dont l'inventaire mentionne les modèles – et de perfectionner leurs techniques de prises de vues, d'émulsion et de développement – elles aussi décrites –, les essais photographiques sont également présents et leurs résultats particulièrement précieux car à cette occasion, c'est le plus souvent l'environnement le plus proche qui est photographié: on découvre ainsi le cadre de travail, les locaux du laboratoire dès décembre 1923-janvier 1924, encore l'été suivant, en novembre-décembre 1927, en décembre 1928-janvier 1929, en octobre 1947, un an plus tard et encore dans les années 1950 (ill. 15, 16a, 16b, 17a, 17b), avec leur équipement (chambres photographiques, plaques de verre et leurs boîtes de conditionnement, meubles servant à la prise d'empreintes digitales, lavabos, armoires à fiches, chaise anthropométrique, alignement de flacons, etc.), la vue depuis leurs fenêtres sur le palais des princes-évêques et les bureaux avec leurs objets, les tirages épinglés au mur et les incontournables pipes des policiers, qui nous immergent dans l'atmosphère d'un métier et d'une époque. Les policiers du laboratoire eux-mêmes n'hésitent pas à poser en bras de chemise, en costume ou en blouse blanche, et même à se mettre en scène,

# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans le soutien de M. Sébastien Dubois, Directeur opérationnel des Archives de l'État en Wallonie, et de M. Michel Trigalet, Directeur des Archives de l'État à Liège.

Nos remerciements vont aussi aux collaborateurs du projet « Archives locales de Wallonie », à nos collègues scientifiques et administratifs des Archives de l'État en Belgique MM. Michaël Amara, Douglas M'Paka, Thierry Noiroux, Filip Strubbe, Bernard Wilkin, à M. David Esteban et à Mme Esther Leemans, fidèles jobistes à l'antenne liégeoise de notre institution, qui ont contribué à ce projet à la fois par la préparation, en mars 2019, du transfert de la collection photographique de la Police technique et scientifique (PTS) de Liège au siège des Archives de l'État à Liège, par la mise à notre disposition des fonds d'archives de l'Administration de la Sûreté publique et de la cour d'assises de Liège, par la préparation matérielle des photographies en vue de leur numérisation et par l'encodage de l'inventaire manuscrit de la collection photographique, tâche largement entamée par Mme Charlotte Piret avec le soutien du Centre d'histoire du droit et de la justice de l'UCLouvain.

Notre reconnaissance va tout particulièrement à M. Luc Stokart pour la numérisation des photographies, parfois dans l'urgence et en bousculant son planning de travail, et le traitement de leurs fichiers numériques, à l'asbl CELIDA (Centre liégeois de Documentation archivistique) pour son recrutement depuis avril 2022, à l'asbl Archives

Photographiques namuroises pour le prêt du matériel de numérisation ainsi qu'au directeur et au personnel des Archives de l'État à Namur pour l'hébergement du studio de numérisation, leur accueil bienveillant à des heures parfois tardives de la journée et la conservation matérielle dans leurs magasins d'archives des photographies numérisées.

Nous n'oublions évidemment pas le comité scientifique du projet POLAR (composé de Mmes et MM. Manuel Charpy, Clémence Delacour, Laurence Druez, Geoffrey Grandjean, Xavier Rousseaux, Alexandre Streitberger et Michel Trigalet) ainsi que les institutions qui ont communiqué aux contributeurs de cet ouvrage des sources iconographiques complémentaires : les Archives de la Ville de Liège, le Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège, les Archives du GAR (Groupe d'ateliers de recherche) de la Faculté d'architecture de l'Université de Liège, la Bibliothèque royale de Belgique, le CegeSoma/Archives de l'État, le Musée de la Photographie à Charleroi, le Musée de la Police intégrée, les Archives départementales de Paris, les Archives départementales du Var, les Archives municipales de Lyon et l'Université de Lausanne.

Bien évidemment, cet ouvrage n'existerait pas non plus sans la collaboration initiale, puis tout au long de sa réalisation, de la Police technique et scientifique de Liège et de son directeur le commissaire Pierre Simon, ainsi que de la Police Judiciaire fédérale.

# COLOPHON

## Coordination des textes et des illustrations

Laurence Druez et Xavier Rousseaux

**Conception graphique** Véronique Lux

**Mise en page** Dominique Hambÿe

## [www.racine.be](http://www.racine.be)

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.

© Éditions Racine, 2023

Éditions Racine, Tour & Taxis – Entrepôt royal

Avenue du Port 86C / bte 104A

B-1000 Bruxelles

1<sup>er</sup> tirage

D. 2023. 6852. 26

Dépôt légal : novembre 2023

ISBN 978-2-39025-237-5

Imprimé en Europe